

QUELQUES CLES POUR INTÉGRER
LA CLAUSE INSERTION
DANS NOS MARCHÉS PUBLICS

Gilles ROUCHY
Adjoint à La Tour du Pin

Daniel VITTE
Président
Association des Maires de l'Isère

Nathalie ANGE-GARNIER

Conseil FormaRessources

**Comment intégrer
la clause d'insertion
dans nos marchés?**

Commande publique socialement responsable : objectifs et opportunités

- **Acheteurs publics :**

- Démontrer une exemplarité en terme de développement durable dans la conduite des politiques de commande publique

- Levier pertinent pour le développement local et l'insertion professionnelle

- Valorisation des ressources humaines et économiques en faveur de la cohésion sociale dans les territoires

Commande publique socialement responsable : objectifs et opportunités

- **Personnes en recherche d'emploi et salariés en insertion :**

- Constituer un effet levier permettant l'accès au travail

- Acquérir de l'expérience et développer des compétences

Commande publique socialement responsable : objectifs et opportunités

- **Entreprises :**

- Répondre au besoin de main d'oeuvre

- Accéder à une main d'oeuvre compétente

- Conduire des partenariats économiques et solidaires avec les structures d'insertion par l'activité économique

Commande publique socialement responsable : objectifs et opportunités

- **Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) :**

- Favoriser le rapprochement entre l'insertion par l'activité économique et les entreprises attributaires de marchés publics au bénéfice de l'emploi local

- Mise en valeur de leur rôle majeur :

- d'accompagnement et d'accès à l'emploi de personnes en insertion

- d'acteur économique local

Insertion par l'activité économique : parcours vers l'emploi durable

**Personnes en
difficulté
d'accès à
l'emploi :**

- Demandeur
d'emploi
longue durée
- Allocataire
minima
sociaux
- Jeune sans
qualification
- Travailleur
handicapé

**Parcours d'insertion :
24 mois maximum**

Atelier Chantier d'Insertion

Association Intermédiaire

Entreprise d'Insertion

**Entreprise de Travail
Temporaire d'Insertion**

EMPLOI

ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL

Une autre culture d'entreprendre

- **Projet** : penser et agir autrement en société et donner du sens à l'acte d'entreprendre
- **Valeurs** : prévalence du service rendu, réponse à des besoins et à des aspirations sociétales sur un territoire...
- **Principes d'applications** : gouvernance démocratique, primauté de l'objet social sur le capital, non lucrativité ou limitée
- **Statuts juridiques** : coopératives, associations... un cadre qui garantit le projet et les valeurs

- **Article 5 du Code des marchés publics 2006**

« La nature et l'étendue des besoins à satisfaire sont déterminées avec précision [...] en prenant en compte des objectifs de développement durable ».

Code des marchés publics clause sociale : conditions d'exécution

- **Article 14 :**

prévoit que “les conditions d'exécution d'un marché ou d'un accord-cadre peuvent comporter des éléments à caractère social ou environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable (...). Ces conditions d'exécution ne peuvent pas avoir d'effet discriminatoire à l'égard des candidats potentiels”.

= les entreprises soumissionnaires s'engagent à réserver une part des heures de travail générées par le marché à une action d'insertion.

Code des marchés publics clause sociale : conditions d'exécution

- **Choix entre 3 formules :**
 - co-traitance ou sous-traitance à une EI
 - mutualisation des heures d'insertion via ETTI...
 - embauche directe de demandeurs d'emploi en CDD, CDI ou en alternance
- **Marchés concernés :**

Tous les marchés de travaux et de services dans les secteurs d'activités (BTP, nettoyage, traitement des déchets, restauration, imprimerie, prestations intellectuelles...)

Code des marchés publics clause sociale : conditions d'exécution

- La clause sociale s'exprime en heures de travail ou en pourcentage du nombre d'heures
- Exemple : un marché de travaux de **1 000 000 €** avec 50% main d'oeuvre
 - Déterminer l'effort d'insertion : Si le taux d'insertion fixé par le maître d'ouvrage est de 5 % : évaluation du nombre d'heures $500\ 000 \times 5/100 = 25\ 000 \text{ €}$
 - Fixer le nombre d'heures : Si le coût de main d'oeuvre est de 30 € : $25\ 000 \text{ €}/30 = \mathbf{833 \text{ heures}}$

Article 14/clause d'insertion : témoignages de la décision à la mise en oeuvre

<p>Hugues SCHIAVO – Vice-président Communauté de communes Les Vallons de la Tour</p>	<p>- Qu'est ce qui motive l'intégration de la clause d'insertion dans sa commande publique ?</p>
<p>Pascale BIDARD – Adjointe et Frédéric GEHIN – Directeur Général des Services Commune de La Verpillière</p>	<p>- Quelle complémentarité entre le politique et le technique?</p>
<p>Philippe JONDEAU – Directeur Communauté de communes Région Saint Jeannaise</p>	<p>- Comment se déroule l'intégration de la clause d'insertion dans l'écriture du marché?</p>

**Exemples de coopération entre
Structures d'insertion par
l'Activité Economique
et Entreprises**

Article 14/clause d'insertion : témoignages coopération Entreprise/SIAE/Pôle Emploi

<p>Farid DADDA – Adjoint Politique de la ville et Paul VOURLAT – Responsable service politique de la ville Villefontaine</p>	<p>Marché public avec clause sociale article 14 - ANRU</p>
<p>Valérie MASSOT – Attachée de direction Entreprise CHANEL Lauri GRANGE – Chargée de développement/référente marchés publics Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion DECLIC</p>	<p>Mise à disposition de personnel</p>
<p>Philippe CONSO – Responsable Pôle Emploi Bourgoin-Jallieu et Marie-Claude SABATIER – Conseillère référente Pôle emploi</p>	<p>Embauche</p>
<p>Patrice DI JORIO – Directeur EVM</p>	<p>Co ou sous-traitance Attributaire</p>

4 associations

- Osez Association intermédiaire
- Déclic Intérim
- Services à la personne Remue Ménage/Proxim Services Nord Isère
- Osez Emploi Formation

Economie

- 183 000 heures de missions = 114 ETP
- 25 permanents
- 29 % de sorties vers l'emploi durable

Directrice d'OSEZ GROUPE

- Marie-Christine MOSNIER

Territoires :

Nord Isère - Isère Rhodanienne - Bièvre Valloire
Sud Isère - Grésivaudan

Métiers :

- Production et métiers annexes (chauffeur, livreur...)
- Travaux publics et gros œuvre
- Administratif et tertiaire – Hôtellerie – Restauration

Responsable du service DECLIC :

- Frédérique GERVASONI : 06 74 66 76 24

Référente marchés publics :

- Lauri GRANGE : 06 07 80 47 67

Commande publique socialement responsable : ressources

- **Commande publique et accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées – OEAP** www.minefe.gouv.fr/directions_services/daj/oeap/publications/documents_ateliers/personnes_eloignees_guide_commande_publicque_acces_emploi_personnes_eloignees.pdf
- **Clauses sociales et la promotion de l'emploi dans les marchés publics – AVE** www.ville-emploi.asso.fr/extranet/actualites/pdf/CSM.pdf
- **Achats publics socio-responsables - GEM DÉVELOPPEMENT DURABLE** www.minefi.gouv.fr/directions_services/daj/guide/gpem/apsr/apsr.pdf

Commande publique socialement responsable : ressources

- **Annuaire des SIAE et de l'achat public responsable**

www.socialement-responsable.org

- **Réseau régional Commande publique responsable**

www.ddrhonealpesraee.org

Commande publique socialement responsable : conditions de réussite

- **Volonté politique**
- **Adhésion des services**
- **Mobilisation des structures d'insertion par l'activité économique et des personnes en insertion**
- **Dispositif de gestion territoriale et de suivi/évaluation des clauses d'insertion**
- **Dialogue avec les entreprises**

→ **Communauté de communes Les Vallons de la Tour du Pin**

lydie.rivier@lesvallonsdelatour.fr

→ **Communauté de communes du Pays St Jeannais**

philippe.jondeau@wanadoo.fr

→ **Commune de La Verpillière**

fgehin.dgs@laverpilliere.eu

→ **Commune de Villefontaine**

politique.de.la.ville@mairie-villefontaine.fr

Intervenants: contacts

→ **CHANEL Peintures**

vmassot@chanelpeinture.fr

→ **DECLIC – Groupe OSEZ**

lgrange@osez.asso.fr

→ **Pôle Emploi**

mc.sabatier@pole-emploi.fr

→ **EVM**

direction@evm-rhone-alpes.fr

→ **FormaRessources**

ange.garnier@gmail.com

Daniel VITTE

Président
Association des Maires de l'Isère

www.maires-isere.fr